



# LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT ADAPTÉ S'ENGAGE DANS LE PROJET : AISANCE AQUATIQUE

## C'EST QUOI ?

### DISPOSITIF

- Objectif : lutter contre les noyades
- Mis en place par le Ministère chargé des Sports

La FFSA est l'une des 2 structures nationales reconnue par le ministère pour mettre en place les formations d'instructeur.

- La formation est ouverte aux CPD et CPC encadrant des jeunes dans un milieu aquatique régulièrement

- Les instructeurs en formation bénéficieront d'une valence aisance aquatique - certifiée par la FFSA - structures référentes du Ministère

### 3 NIVEAUX D'ACQUISITION POUR LES ÉLÈVES

Niveau 1 : Effectuer un déplacement en immersion pour rejoindre le bord

Niveau 2 : Flotter pour rejoindre le bord

Niveau 3 : Flotter et se déplacer dans plusieurs postures pour rejoindre le bord

### PUBLIC

Les enfants âgés de 4 à 14 ans, pour les enfants en situation de handicap mental et/ou psychique - Classe ULIS - IME

### ORGANISATION

#### CLASSE BLEUE SUPPORT DE FORMATION

- une semaine de pratique dans le milieu aquatique
- 2 séances de 45 minutes par jour
- Total de 8 séances sur la semaine
- Prise en charge par les personnes en formation lors de la classe bleue

#### DEVENIR FORMATEUR DES ENCADRANTS DE L'AISANCE AQUATIQUE

- 2 séances / jour de pratiques pédagogiques
- 2 séances théoriques
- Formation initiée par des "Instructeurs" formés au sein même du dispositif



# FORMATION DES INSTRUCTEURS AISANCE AQUATIQUE

## FORMATION

- La formation d'instructeur vous permet de déployer l'organisation de formation d'encadrants

Les encadrants pourront ensuite mettre en place des classes bleues.

## PLANNING

- Une semaine du lundi au vendredi
- 35h de formation
- Alternance théorie et pratique



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

## PUBLIC

- Identifier une ou deux personnes par rectorat pour suivre la formation d'instructeur - Cette formation permettra ensuite de former des encadrants Aisance aquatique.

Formation qui s'adresse au CPD et CPC, des référents de l'activité désignée par l'inspecteur.

## ORGANISATION

- Formation dispensée par Bertrand SEBIRE et Mathias MAGNAIN
- Formation gratuite (Financement ANS - prise en charge du déplacement, de l'hébergement et de la restauration)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## CALENDRIER

**11 FÉVRIER 2022**

Faire remonter le nombre et le nom des personnes qui suivront la formation d'instructeur pour le déploiement du dispositif au sein de votre académie

**28 MARS AU 1 AVRIL 2022**

- Première formation nationale d'instructeur ouverte à toutes les académies



Fédération Française  
du Sport Adapté

PARA NATATION ADAPTÉE



# Pré-Insription

NOM .....

PRÉNOM.....

DATE DE NAISSANCE.....

DIPLÔME.....

PROFESSION.....

ETABLISSEMENT.....

VILLE.....

REPAS.....

MIDI.....

HÉBERGEMENT .....

**INSCRIPTION VIA CE LIEN**

[https://docs.google.com/spreadsheets/d/1AOPKX8-\\_VImP56bPJLhZjetD2\\_ZkKgoBQQ8hgl4cVZ8/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1AOPKX8-_VImP56bPJLhZjetD2_ZkKgoBQQ8hgl4cVZ8/edit?usp=sharing)